



SROCPLFORM SAS
SavoïR Orthophonique de Charentes
Poitou Limousin Formation
30bis, Rue Charles
16230 MANSLE
srocplform@gmail.com

VOUS PROPOSE

L'ENFANT À HAUT POTENTIEL INTELLECTUEL ET L'ORTHOPHONIE

Laurent LESECQ, orthophoniste

M. Laurent LESECQ, formateur, orthophoniste au centre référent du CHU d'Amiens pour les troubles des apprentissages et chargé d'enseignement à l'Université Picardie Jules Verne dans les départements d'orthophonie, de psychologie et de médecine. Doctorant en psychologie du développement.

PUBLIC VISÉ : ORTHOPHONISTES

Être orthophoniste (lors de votre inscription, votre numéro ADELI et votre année d'obtention de diplôme (C.C.O. ou autorisation d'exercice sur le territoire français) vous seront demandés.

DURÉE DE FORMATION : 14 heures, 2 jours

Session 1

- **Dates : 16 et 17 OCTOBRE 2024**
- **Lieu : Poitiers**
- **Horaires : 9h-12h30 et 14h00-17h30**
- **Places : 30**
- **Tarif : 532 euros**

RÉSUMÉ

Au-delà du cliché selon lequel ces enfants surdoués, précoces, à haut potentiel, auraient tout pour réussir et par-delà les effets de mode où il paraît de bon ton d'évoquer sa progéniture comme disposant de ces confortables aptitudes, la réalité clinique est bien plus singulière, protéiforme et parfois douloureuse.

Même si les estimations actuelles divergent, certains de ces enfants sont en échec scolaire et certains avec des troubles spécifiques du langage parfois non diagnostiqués et non pris en charge. Le couperet discutable du QI diagnostique supérieur à 130 reste encore aujourd'hui bien souvent le seul critère en usage pour les repérer, générant ainsi bon nombre de faux positifs et de faux négatifs.

Peu de littérature scientifique aborde à ce jour les singularités des troubles langagiers et/ou des apprentissages que présentent ces enfants -ne serait-ce par exemple qu'à propos du seuil pathologique- ainsi que leurs fréquentes comorbidités.

L'objectif de cette formation en deux journées est de tenter d'aborder de manière globale le sujet : contexte historique, apport du bilan psychométrique et ses limites, intérêt de l'usage de la notion d'âge développemental, présentation d'autres outils de repérage et de diagnostic, diagnostic des troubles spécifiquement spécifiques, abord des comorbidités cognitives et/ou psychologiques, prise en charge orthophonique avec contrat et renforcement positif, recommandations pédagogiques et enfin présentation de cas cliniques.

OBJECTIFS GENERAUX

Repérer et identifier le HPI. Repérer et diagnostiquer les troubles du neurodéveloppement au sein de cette population. Maîtriser la notion de trouble relatif. Aborder les comorbidités. Connaître les diagnostics différentiels au sein des TND.

A l'issue de la formation, le stagiaire saura :

- Repérer les singularités d'un enfant HPI.
- Mieux comprendre leurs bilans psychométriques.
- Mieux identifier leurs troubles spécifiques parfois peu visibles chez ces enfants.
- Mieux identifier les troubles comorbides.
- Mieux accompagner leur prise en soin d'objectifs ciblés

METHODES UTILISEES

- Méthode affirmative : transmission de savoirs par l'intervenant
- Méthode interrogative : questionnements structurés pour faire découvrir et trouver, par induction ou déduction, les connaissances à acquérir
- Méthode active : confrontation aux pratiques et aux difficultés, échanges d'expérience, étude de cas.

MOYENS PEDAGOGIQUES

La formation s'appuiera sur un power point. Les stagiaires recevront les PDF des diapositives présentées lors de la formation et permettant la prise de note.

MODALITES D'EVALUATION

- Questionnaire pré formation et post formation
- Questionnaires de satisfaction

DEROULE PEDAGOGIQUE

Journée 1 : De qui parle-t-on ?

9h00 à 17h30 (accueil 8h30)

09h00 à 10h00 : historique de la notion de haut potentiel en France et dans le monde.

10h00 à 10h30 : la psychométrie, que mesure-t-elle ? Quels subtests sont « facteur G » ? Quels tests sont utilisés en France

10h30 à 11h00 : pause

11h00 à 12h00 : les limites de la psychométrie (faux négatifs, faux positifs ?), le principe de la dyssynchronie, de la dysharmonie interne/externe, la notion d'âge chronologique versus âge développemental. Repérage des profils évocateurs de TND, dépistage des comorbidités.

12h00 à 12h30 : illustration par des profils psychométriques différentiels.

12h30 à 14h00 : pause déjeuner

14h00 à 14h30 : aspects neuropsychologiques et neurophysiologiques des enfants HPI.

14h30 à 15h30 : portrait-robot. Le haut potentiel : des singularités qui dépassent la seule

psychométrie. Diagnostic différentiel: HPI ou TSA ou les deux ?

15h30 à 16h00 : pause

16h00 à 16h30 : les caractéristiques émotionnelles des enfants HP.

16h30 - 17h30 : études de cas et mise en pratique des connaissances acquises. Illustration démarche diagnostique.

Journée 2 : L'enfant haut potentiel en orthophonie.

9h00 à 17h30 (accueil 8h30)

09h00 à 10h00 : définitions internationales des TND. Mise à jour des connaissances vis à vis de la littérature internationale.

10h00 à 10h30 : pause

10h30 à 11h30 : TDL et TSLE chez l'enfant HPI, singularités diagnostiques.

11h30 à 12h30 : les comorbidités neurodéveloppementales et psychopathologiques des enfants HPI.

12h30 - 14h00 : pause déjeuner

14h00 à 15h00 : atelier, études de cas fournis par les stagiaires ou par le formateur.

15h00 à 15h30 : prise en charge rééducative, zone proximale de développement, lignes de base et renforcement positif.

15h30 à 16h00 : pause

16h00 - 16h30 : prise en charge rééducative, zone proximale de développement, lignes de base et renforcement positif (suite).

16h30 à 17h30 : recommandations d'adaptations scolaires. Démarche explicative aux parents.

MODALITES D'INSCRIPTION

1. Inscrivez-vous

Site fno.fr/formations (<https://orthophonistes.fr/liste-des-formations/SROCPLFORM> (pensez à mettre votre fiche fno à jour)

Sur notre site internet srocplform.fr

En nous adressant un mail sur « srocplform@gmail.fr » avec vos coordonnées et votre mode de financement

Vous souhaitez un financement DPC ou financement personnel

2. Vous recevez un mail du SROCPLFORM (n'oubliez pas de vérifier vos spams) avec

Le règlement intérieur

Une convention à lire et à signer

3. Vous avez alors 15 jours pour nous ENVOYER

Votre convention signée

Votre règlement par chèque ou par virement

✉ par email « srocplform@gmail.com » ou par courrier au **SROCPLFORM 90 route Angérienne Azac 17 770 Migron**

Vous souhaitez un financement FIFPL ou par votre employeur

2. Vous recevez un mail du FNOFORM (n'oubliez pas de vérifier vos spams) avec

**Le règlement intérieur
Une convention à lire et à signer**

3. Vous avez alors 15 jours pour ENVOYER au FNOFORM

**Votre convention signée
Votre règlement par chèque ou par virement**

☒ par email « fnoform@gmail.com » ou par courrier au **FNOFORM 27 rue des Bluets 75011 PARIS**

!!!! : Votre inscription sera validée par la réception de votre convention datée, signée ET par la réception de votre paiement. Sans réception de ces documents, nous ne maintiendrons pas votre inscription. Nous vous remercions de nous prévenir le plus rapidement possible en cas d'annulation pour vous éviter des frais.

4. Un mois avant la formation, vous recevez un mail

- de confirmation de la formation avec les dates, le lieu et les modalités administratives (informations DPC) de la part de Fabienne, notre représentante permanente
- sur l'organisation de la formation (repas, réservations, matériels..) de la part de l'animateur de la formation et le questionnaire préformation

INFORMATIONS DIVERSES

❖ Handicap : sensible à l'accueil de nos stagiaires, nous remercions les personnes porteuses d'un handicap de nous indiquer lors de leur inscription si des adaptations, des supports sont nécessaires pour la bonne tenue de la formation (salle et parking accessibles aux personnes à mobilité réduite, table et chaise adaptées, luminosité, acoustique, ...).

❖ Administratif :

Les documents qui vous sont remis au cours de la formation sont la propriété exclusive des auteurs. Merci de ne pas les diffuser par respect pour leur travail.

Tous les questionnaires (préformation, post-formation, évaluation des connaissances, satisfaction) doivent tous être remplis et remis aux dates demandées. Ils valident votre participation à la formation et l'indemnisation de celle-ci lorsqu'une demande de prise en charge est effectuée (FIFPL, DPC).

SROCPLFORM - le 16/09/2022

Société par action simplifiée (SAS) SAS capital de 500 euros– N° SIRET 797 703 048 00034 – RCS Angoulême Code APE 8559A